

février  
2026

# Développer l'accès et soutenir le maintien dans les EAJE des enfants hébergés et sans-abri

**Expérimentation 2025**  
**9ème arrondissement de Lyon**

Une démarche développée  
avec le soutien de



Et de la mairie du 7ème arr.  
pour l'accueil



## PROGRAMME DU JOUR

- Présentation de la Mrie
- Présentation du projet :
  - Les différents constats qui ont amené à réaliser ce projet
  - Les projets parentalité portés par la Mrie
  - Le mémoire DEIS de Leslie TESEMA
- Retour d'expérience, le projet "Développer l'accès et soutenir le maintien dans les crèches des enfants hébergés et sans-abri" mené dans la 9ème arrondissement
- Temps d'échanges

**"Informer, ce n'est pas seulement apporter des éléments d'information, mais c'est doter celle-ci de repères, d'une structure et d'un sens."**

(Charte de la MRIE – 28 juin 2001)

## **LUTTER CONTRE L'EXCLUSION**

- En produisant des connaissances (qualitatives et quantitatives) mobilisables et mobilisatrices pour l'action
- En soutenant des expérimentations
- En proposant des formations

### **▶ Déontologie :**

- Croisement des connaissances
- Rigueur méthodologique
- Ancrage dans l'expérience

## Produire des connaissances : enquête statistiques et qualitatives

- Pour enrichir l'action menée sur le terrain de la lutte contre la pauvreté/précarité/exclusion grâce aux compétences acquises depuis 30 ans

## Concevoir et animer des formations et du partage d'expériences

- **Pour le CNFPT en 2022** : Formation des agents du CCAS de Villeurbanne (Ecoute et accueil des personnes en précarité) ; Formation inter collectivités sur la participation des personnes en précarité ; webinaires : "Jeunes en cumul de précarités", "Pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes", "Accueil des personnes en précarité"...
- **Webinaires MRIE** : Participation, Parentalité, Genre et vécus de la pauvreté, PASIP, etc.
- **Formation à l'embauche des futurs salariés des Entreprises à But d'Emploi (EBE) des projets Territoires Zéro Chômeur** : SOLEO (Echirolles), ACTIVITEIL (Le Teil), SPACIONS (Lyon 8), ENGAGÉS et EMERJEAN (Villeurbanne)
- **Conception d'animation participative des formations** : Jeu sérieux (Formation Jeunes en cumul de précarité, 2023), World café (Animation journée PASIP agents du CD Savoie, 2022)...

## Mobiliser l'expérience des personnes concernées et des acteurs de terrain

## Soutenir des expérimentations : mise en œuvre, capitalisation des apports...

- Territoire Zéro Chômeur Saint-Jean / Services civiques Classe Départ / Obligation de formation des 16-18 ans/ Escales solidaires Habitat & Humanisme...



## Au sein de la Métropole de Lyon, quelques chiffres :

- **20,5% des enfants mineurs vivent dans une famille monoparentale**, contre 18,5% en Auvergne-Rhône-Alpes et 21,2 % en France.
- **19,2% des enfants mineurs vivent dans un logement sur-occupé**, contre 9,8% en Auvergne-Rhône-Alpes et 13,8 % en France.
- **12,5% des enfants mineurs vivent dans une famille avec parent(s) sans emploi**, contre 9,2% en Auvergne-Rhône-Alpes et 12,1 % en France ».
- Notons aussi qu'une forte progression du nombre de ménages concernés par l'hébergement caractérise également notre territoire :
  - **19,9% d'augmentation en 2022**, soit 12 435 ménages, près de 25 000 personnes, comme l'indique rapport annuel de l'observatoire du sans-abrisme, MVS et UrbaLyon, 2023.

- En 2018/2019, un projet “Favoriser un meilleur accès aux modes d’accueil pour les parents en insertion, démarche de croisement des regards entre professionnels et parents concernés”, Département du Rhône
- En 2023 “Mesurer l’impact de l’accueil en EAJE sur les situations des familles vivant la précarité, Cohorte de suivi des enfants accueillis en EAJE au sein de la métropole de Grenoble, enquête qualitative et quantitative”, CCAS Grenoble
- En 2022/2023 “Soutenir la parentalité des mères en hébergement, démarche de croisement des regards entre professionnels, mères et enfants hébergés”, FNDSA
- En parallèle, Direction du mémoire DEIS (Diplôme d’Etat d’Ingénierie Sociale)
- Présentation en septembre 2024, lors du CLSM du 7ème arrondissement

ent e 2 18 et 2

Favoriser un meilleur accès aux modes d'accueil pour les parents en insertion, démarche de croisement des regards entre professionnels et parents concernés, Département du Rhône, 2018/2019 ;

A partir d'un diagnostic territorial et d'un diagnostic construit par les personnes (parents et professionnels petite enfance, PMI et insertion), des temps de croisement pour construire des pistes d'actions :

- **Communiquer tôt sur les bienfaits** de l'accueil des enfants (dire aux parents ce que ça apporte aux enfants)
- Améliorer les **échanges entre professionnels de l'insertion et professionnels de la petite enfance**
- **Ouvrir des alternatives** au fonctionnement classique des modes d'accueil (modalités d'accueil & **publics prioritaires**)



Ouvrir l'accès en crèche en priorité aux familles en précarité



À quels problèmes cela répond :

- Les personnes en précarité et notamment allocataires des minima sociaux ont plus difficilement accès aux modes d'accueil.
- La garde par un assistant maternel est nettement plus coûteuse que l'accueil en crèche, où même avec des revenus élevés le prix reste mesuré. Cela contribue à un accès préférentiel de ménages à revenus élevés vers le seul mode de garde accessible aux bas revenus.
- La fonction d'employeur d'un assistant maternel nécessite des compétences de gestion administrative (→ cf. proposition E), qui malgré la réforme de la Paje restent difficiles à maîtriser.
- Très peu de parents allocataires du RSA bénéficient d'une place en crèche : « Seuls 5 % des enfants de moins de 3 ans appartenant aux 20 % des ménages les plus pauvres sont accueillis en crèche, contre 22 % des enfants des parents les plus aisés. » (Plan pauvreté 2018)



Sur quoi on s'appuie :

- Les parents qui ne sont pas dans des situations de précarité et sont plus sécurisés peuvent être plus facilement orientés vers des assistants maternels.
- Dans les crèches où plus de la moitié des parents sont en insertion, les parents participent beaucoup plus. On sait que le poids du regard des autres affecte particulièrement les personnes qui vivent la précarité : honte, peur, repli sur soi (cf. travaux de la MRIE)
- La micro-crèche à vocation sociale les Guildioux, à Clermont-Ferrand réserve la majorité de ses places aux parents en situation d'insertion (6/10), les autres pour les parents du quartier



Que faire concrètement ?

- Réserver l'accès aux crèches en priorité aux familles les plus précaires.
- Si des places manquent, orienter les familles les plus aisées vers des assistants maternels.
- Les parents en insertion peuvent avoir davantage de besoins de garde en temps partiel : ce la suppose pour les crèches un effort considérable de gestion des plannings

De qui ça dépend :

- Le conseil départemental
- La commune



La mixité sociale dans les crèches, pour le bien des familles les plus précaires ?

Lorsqu'on a présenté cette proposition au croisement, (et en général dans nos travaux pour ce type de proposition), l'argument systématiquement opposé est celui de la mixité sociale. Or on constate que la mixité sociale existe peu aujourd'hui puisque les plus précaires sont quasiment absents. Par ailleurs nos travaux et des expériences de plus en plus nombreuses questionnent l'impact de la mixité sociale sur les résultats obtenus en termes d'insertion (emploi, logement, modes de garde, lieux de citoyenneté, école...). Aujourd'hui, des expérimentations se fondent sur une action ciblée sur les plus précaires, remettant en question la mixité sociale comme facteur clef de succès.

Mesurer l'impact de l'accueil en EAJE sur les situations des familles vivant la précarité, Cohorte de suivi des enfants accueillis en EAJE au sein de la métropole de Grenoble, enquête qualitative et quantitative, soutien CNAF, CCAS Grenoble, 2023-2026 ;

## Cohorte EGALIS 2023 Etude sur les effets de l'accueil en EAJE sur l'égalité sociale et la santé des enfants et leur(s) parent(s)

**Résultats de la 1<sup>ère</sup> vague  
& Perspectives 2024-2025**  
juin 2024



Mission observation sociale du CCAS et de la Ville de Grenoble



Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE)



# Rappel des objectifs de la cohorte



- **Connaitre les attentes et besoins des familles en matière d'accueil ou de « mode de garde » de leur(s) enfant(s) et mesurer si ces derniers évoluent dans le temps (nouvelles attentes, ou effets « inattendus »)**
- **Mesurer les effets de l'accueil en EAJE du CCAS en matière de lutte contre les inégalités sociales et de santé**
  - ✓ **Pour la famille** : l'insertion sociale et professionnelle, l'inscription dans le quartier, l'accès aux droits et aux dispositifs (direct/indirect), le soutien à la parentalité, les démarches liées au handicap/maladie de l'enfant
  - ✓ **Pour l'enfant** : sociabilité, langage, scolarité, ...
- **Mesurer les facteurs de ces effets : qu'est ce qui favorise la lutte contre les formes de précarités ?**
- **Comment ce « rôle social » est appréhendé par les équipes ? Par les partenaires ?**

## À quoi vont servir les résultats ?

- ✓ Mieux connaître les facteurs de (non)recours à un EAJE et les attentes des parents en matière de mode de garde, afin d'améliorer l'inscription, l'admission et l'accueil des enfants
- ✓ Objectiver et valoriser le rôle « social » des EAJE
- ✓ Partager le « sens » de ce rôle social au sein de l'institution mais également des équipes
- ✓ Favoriser le développement de partenariat dans le champ social/médico-social à l'échelle du territoire et plus largement des institutions
- ✓ Aider le CCAS et ses partenaires à mieux adapter les politiques publiques petite-enfance, notamment dans l'inscription du contexte du SSPE

## 4 profils sociaux



1

### Précarité

58 parents : 21 %  
63 enfants : 23 %

2

### Fragilité

34 parents : 12 %  
34 enfants : 12 %

3

### Intermédiaire

69 parents : 25 %  
69 enfants : 25 %

4

### Favorisée

113 parents : 41 %  
108 Enfants : 39 %

# Synthèse



## Avant l'entrée en EAJE :

- Motivations exprimées par les parents
- Modalité d'accompagnement (inscription)
- Le choix en matière d'EAJE

## Les attentes :

- Des parents
- Des parents pour leur(s) enfant(s)

## Premières semaines :

- Identification des personnes ressources
- Ressentis des parents et leur(s) enfant(s)
- Liens de confiance

*« Pourriez-vous nous expliquer ce qui a motivé la recherche d'un mode de garde puis l'inscription de votre enfant en crèche ? » (plusieurs réponses possibles)*

*« Votre inscription en crèche a-t-elle été encouragée ? » (Plusieurs réponses possibles)*

*« Avez-vous été accompagné-e au moment de l'inscription (avant le rendez-vous au CCAS) ? »*

*« Quelle(s) raisons(s) vous ont conduit à choisir cette crèche plutôt qu'une autre ? » (plusieurs choix possibles)*

*« Vous souhaiteriez que l'accueil en crèche puisse vous permettre de : »*

*« Avez-vous eu l'occasion de parler avec d'autres parents ? »*

*« Avez-vous eu l'occasion d'échanger avec la psychologue ? »*

*« Diriez-vous que vous vous sentez bien dans cette crèche ? »*

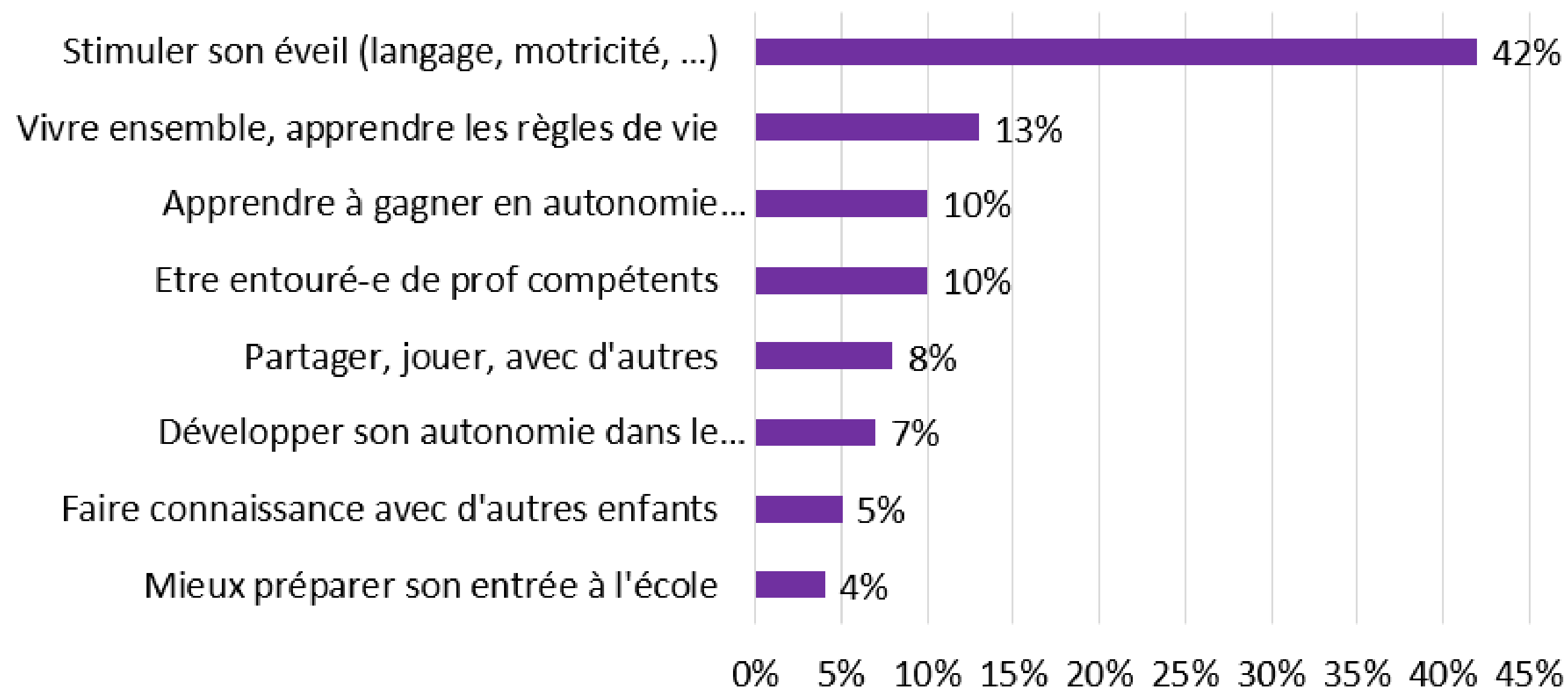
*« Comment estimez-vous la confiance que vous avez dans les professionnel-le-s de la crèche s'occupant de votre ou vos enfants ? »*

# Au moment de l'entrée en EAJE : les attentes



## 1. Une forte attente exprimée en matière de soutien à la parentalité et à la famille de façon plus large

La première attente déclarée par les parents pour leur(s) enfant(s)  
via à vis d'un accueil en EAJE



# Au moment de l'entrée en EAJE : les attentes



2. Des attentes concernant l'éveil de l'enfant et de la professionnalité des équipes du côté des classes favorisées, alors que la préparation pour l'école et l'ouverture vers d'autres milieux sont préférées par les classes en précarité.

**Tableau 1. Répartition des choix de la première attente concernant les apports de l'EAJE pour les enfants en fonction de la classe**

	Favorisée	Intermédiaire	Fragilité	Précarité	Total
Autre	1%	0%	0%	0%	0%
De développer son autonomie dans son quotidien (sommeil, alimentation, ...)	5%	7%	6%	9%	7%
De faire connaissance avec des enfants d'autres milieux, cultures, ...	5%	4%	3%	7%	5%
De mieux préparer son entrée à l'école	4%	0%	9%	7%	4%
De partager, jouer avec d'autres enfants	11%	4%	9%	9%	8%
De stimuler son éveil (langage, motricité, ...)	31%	57%	50%	43%	42%
De vivre ensemble, d'apprendre des règles de vie	12%	14%	9%	16%	13%
D'apprendre à gagner en autonomie, se séparer de moi/ses parents	12%	7%	12%	9%	10%
D'être entouré-e de professionnel-le-s compétent-e-s	19%	6%	3%	2%	10%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Enquête suivi de cohorte EAJE Grenoble, Année 1, CCAS Grenoble, MRIE, 2023

Soutenir la parentalité des mères en hébergement, démarche de croisement des regards entre professionnels, mères et enfants hébergés, FNDSA, 2022/2023

## OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE :

- Prendre conscience de **la place de nos représentations autour de la parentalité**, et de leur implication dans les relations entre parents et professionnel·le·s au sein de la structure.
- Aboutir à **des actions concrètes**, que chacun·e pourra réfléchir à partir de sa place et de sa responsabilité pour que les enfants grandissent bien et développent à la fois leurs capacités et leurs chances d'un avenir épanoui.
- Créer un espace pour **discuter "autrement"**.



Elle permet d'une part d'intégrer les personnes hébergées dans une action collective, et d'autre part de laisser aux professionnel·le·s de la structure une occasion de co-construire ensemble.

## Avec en filigrane les empêchements que génère la précarité (insécurité matérielle et affective)

- **Les conditions matérielles d'exercice de la parentalité :**

FEMMES HÉBERGÉES

*« Il faut beaucoup de courage, c'est pas facile. On est dans une chambre. J'ai envie que mon fils arrête de faire le bordel, moi aussi »  
« C'est dur de vivre en communauté »*

- **L'isolement, la difficulté à faire exister l'entourage :**

FEMMES HÉBERGÉES

*« Noël c'est en famille. Au Foyer je me suis sentie seule »  
« La personne à qui je demande de venir m'aider (je travaille) ne peut pas rester dormir »  
« Le père de mon fils travaille jusqu'à 20h. Parfois ça fait un ou deux mois que je le vois pas »*

- **Des blessures, parfois des vécus traumatiques liés à des violences ou à l'expérience de la rue :**

FEMMES HÉBERGÉES

*« On arrive avec des problèmes dans la tête, on a vécu des choses difficiles. Pour certaines c'est dur d'être là, c'est pas ce qu'on avait imaginé. »  
« Pour moi être au Foyer c'était la catastrophe, c'est comme si on m'avait brisée. Je me dis que je méritais d'avoir ce qui était prévu »*



L'expérience de précarité (et de vie en centre d'hébergement) comme obstacle à des éléments vus par les mères comme fondamentaux dans l'expérience d'élever des enfants (disponibilité à ses enfants, intimité, place de l'entourage...)



**“Accueillir en crèche les enfants vivant en centres d'hébergement : un enjeu de lutte contre la pauvreté. Enquête qualitative auprès des familles, des professionnels du social et de la petite enfance” (2021/2023)**

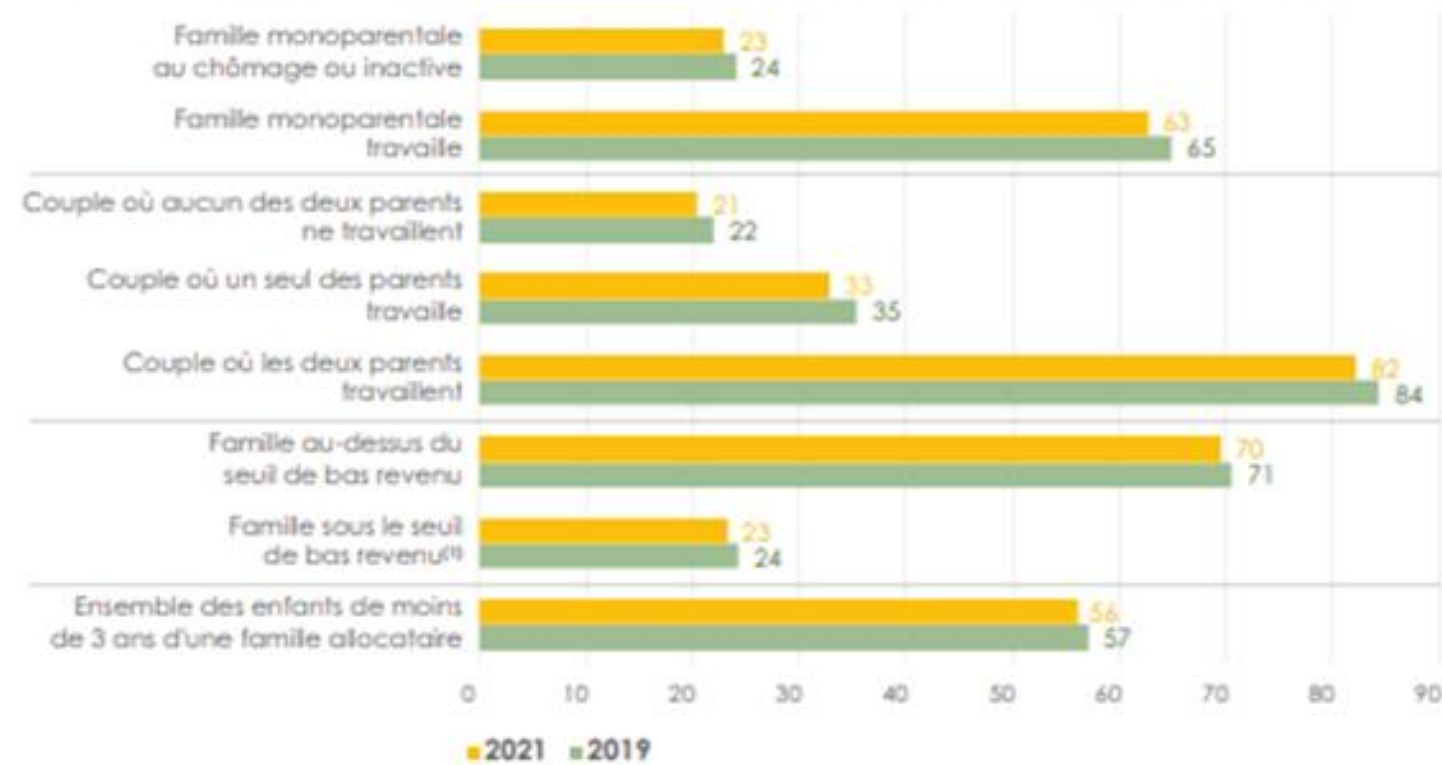
“Un travail de réflexion qui débute en 2020 , à l’époque je suis responsable d’une crèche parentale dans le 7eme arrondissement et nous mettons en place avec le CA et Habitat & Humanisme un partenariat pour accueillir au sein de la crèche parentale des enfants et familles qui vivent au village mobile. Nous pensons cet accueil en lien avec le projet du parental ( participation des familles du village mobile au sein de la crèche). Ce projet s’inscrit dans le temps que ce soit le temps d’accueil, de familiarisation avec les familles, le temps de se connaître.  
Je me questionne peu à peu sur **les freins à cet accueil.**”



“Lors de mon entrée en formation DEIS, je souhaite approfondir cette question.

Le pacte des solidarités, avec notamment son engagement autour de la lutte contre l'exclusion et contre la pauvreté met en avant différents principes dont celui de **réduire les inégalités dès la petite enfance et soutenir les actions en faveur de l'accueil des familles en situation de précarité**. on voit se créer des places AVIPS avec une aide financière de la CNAF. Les politiques semblent soutenir cet accueil pour autant, les familles en situation de pauvreté sont peu présentes au sein des crèches.”

Taux de recours des enfants de moins de 3 ans de familles allocataires à un mode d'accueil formel selon les caractéristiques socio-économiques de leur famille en décembre 2019 et 2021



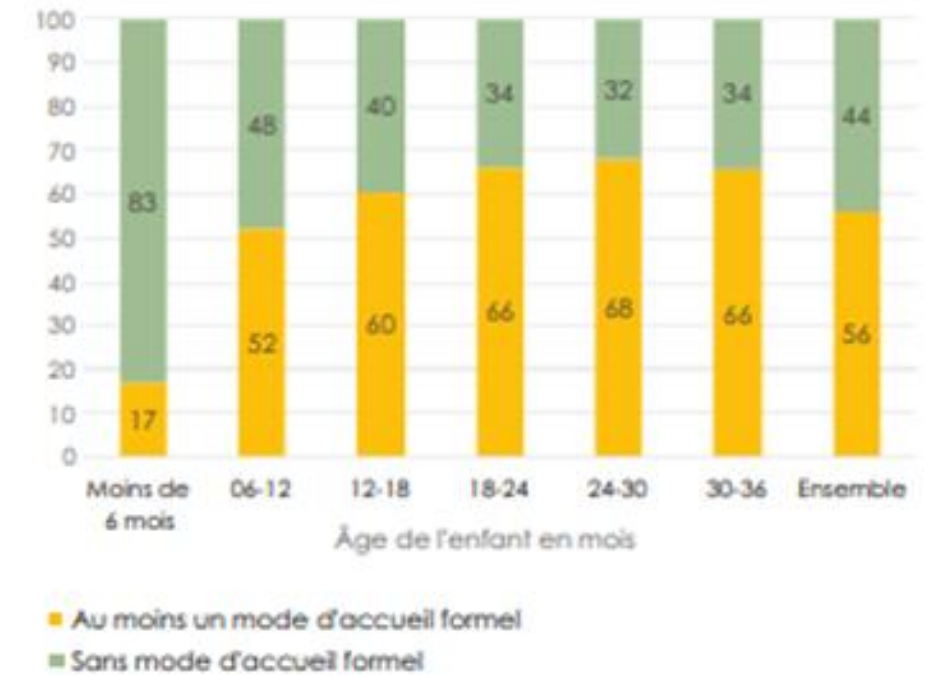
<sup>(1)</sup> Le revenu par unité de consommation de la famille pour l'année considérée est comparé au seuil de bas revenu déterminé chaque année par l'Insee : 1 096 € en 2019, et 1 135 € en 2021.

Sources : Filoué, Alstat FR6 et FR2.

Champ : France entière. Pour une caractéristique socio-démographique donnée, le nombre d'enfants de moins de 3 ans gardés par un mode d'accueil au moins un jour au mois de décembre est rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans des familles allocataires (i.e. présentes dans les tables allocataires (FR6) du mois de décembre).

Lecture : en décembre 2021, 23 % des enfants de moins de 3 ans de familles allocataires sous le seuil de bas revenu sont gardés par un mode d'accueil formel.

Taux de recours des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires à un mode d'accueil formel selon l'âge

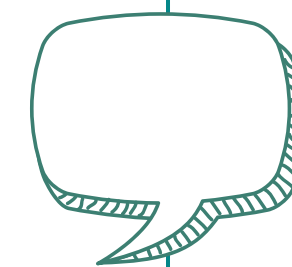


Sources : Filoué, Alstat FR6 et FR2.

Champ : France entière. Pour une classe d'âge, le nombre d'enfants de moins de 3 ans fréquentant un mode d'accueil au moins une heure au mois de décembre est rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans des familles allocataires (i.e. présentes dans les tables allocataires (FR6) du mois de décembre).

Lecture : parmi les enfants de moins de 6 mois des familles allocataires, 17 % sont gardés par un mode d'accueil formel.

“Ce travail de recherche va se dérouler de 2021 à 2023; je vais travailler sur 3 arrondissements de Lyon et m’entretenir sur chacun de ces arrondissements avec un professionnel petite enfance ( directeur de crèche municipale ou associative) , un professionnel d’un centre d’hébergement, des familles hébergées, un coordinateur de la CAF , des professionnels de PMI et de l’ALPIL. Je cherche à comprendre ce qui fait frein à cet accueil et en parallèle ce qui favorise cet accueil. Les résultats de ce travail de recherche mettent en avant:”



### Du côté des familles:

- du **non recours** de la part des familles qui n’émettent pas toujours de demande car elles pensent ne pas y avoir droit ou bien qui font face à un refus
- une **méconnaissance du fonctionnement des crèches** et une difficulté d’entrer en lien avec les crèches (méfiance des institutions)
- un **accès limités aux EAJE** (plutôt sur de l’accueil occasionnel ou moins de 20h)

### Du côté des professionnels petite enfance:

- une méconnaissance **des réalités de vie des familles et de leurs besoins**
- une approche des familles **sous le biais du “ manque “** mais plus difficilement sous le biais de leurs compétences
- un impact sur **la gestion de la crèche financière** ( PSU)

### Du côté des professionnels de l’hébergement :

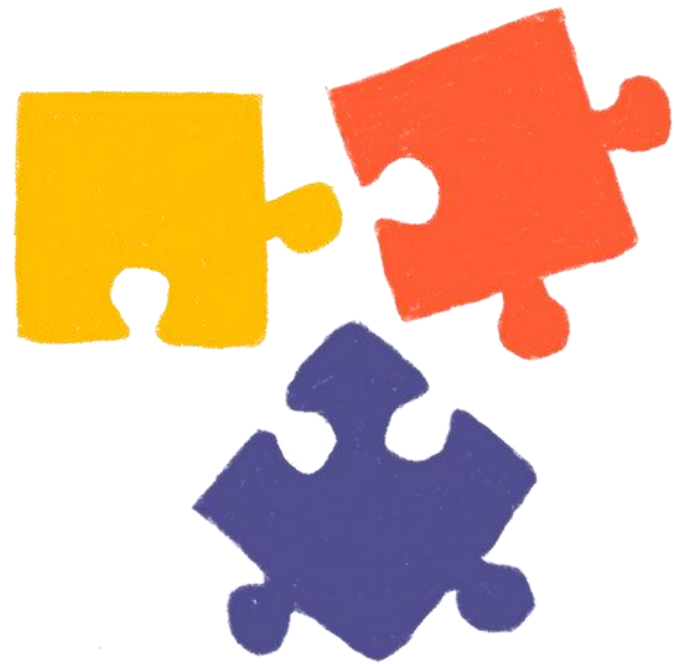
- une méconnaissance du fonctionnement des crèches et du **système d’attribution des places**

### Du côté des financeurs

- des financeurs qui semblent soutenir cet accueil que ce soit dans les critères d’attribution des places par le biais de la PSU mais qui finalement sont également **un frein à cet accueil.**
- non prise en compte des **conditions de l’hébergement dans les critères d’attribution des places**
- **orientation sur des places en temps partiel ou place AVIPS**
- un système de financement qui pousse à **la rentabilité et à l’occupation des places**



**Pourtant cet accueil peut avoir des effets positifs sur l'enfant, sa famille et sur les crèches :**



- **offrir un lieu de vie adapté à l'enfant** qui vit parfois dans des espaces réduits et favoriser son développement moteur, cognitif, langagier,...
- **un levier pour favoriser l'entrée à l'école** et les liens entre les familles et les institutions
- **un facteur d'insertion sociale pour les parents**, de rencontres et parfois de soutien à la parentalité ( soutien entre pairs et auprès des professionnels
- **une ouverture à plus de mixité sociale** au sein des crèches

## Le projet

Ce projet propose de **soutenir l'accès et le maintien en crèche des enfants en situation de précarité (hébergés ou sans-abri, vivant en QPV,...)**, par l'aller-vers et la formation-action en direction des structures (EAJE & champ hébergement, équipes mobiles) pour construire une dynamique territoriale afin de faciliter l'accès aux places en occasionnel et identifier les conditions favorisant l'accueil régulier de l'enfant.



**le mercredi 12 novembre de 9h à 12h**

**½ journée de formation à destination des EAJE :**

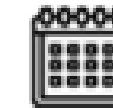
- l'accueil des familles vivant des situations de précarités ;
- les représentations sur la précarité ;
- les difficultés de ces accueils pour les professionnelles et les familles.



**le jeudi 13 novembre de 13h30 à 16h30**

**½ journée de formation à destination des acteurs des structures d'hébergement**

- l'intérêt et les limites de l'accueil collectif ;
- les modalités d'accueils ;
- les différents types d'accueil possibles.
- les projets existants sur l'arrondissement



**le mercredi 26 novembre de 9h à 16h**

**1 journée commune pour l'ensemble des acteurs :**

- favoriser l'inter connaissance et la mise en place de partenariat possible sur le territoire.



**Contact:**

**Leslie Tesema:** l.tesema@ocellia.fr  
0677772908

**Madeleine Potel :** 1  
madeleine.potel@mrie.org 0618848975

# Atelier 1

8H45-9H

● Accueil café

9H-9H30

● Plénière

Temps d'interconnaissance entre les participant-es

Support graphique

9H30-10H30

● Clefs de compréhension avec Elisa Herman

Pauvreté et précarité : de quoi parle-t-on ?

Héberger et habiter : de quoi parle-t-on ?

10H30-11H

ATELIER A

## WORLD CAFÉ

- Table 1 : Quelles sont les difficultés rencontrées par les professionnel·les de la petite enfance dans l'accompagnement de l'enfant et de sa famille en situation de précarité de logement ?
- Table 2 : Comment identifier les difficultés vécues par les familles ? Comment les surmonter ?

*A partir de situations rencontrées par les participant-es et de pratiques inspirantes*

11H-11H45

ATELIER B

**Obstacles et leviers d'action** : Quels sont les besoins vis-à-vis des professionnel·les des CHRS pour soutenir l'accueil des enfants et des familles ? Quels leviers peut-on soulever au sein des crèches ?

11H45-12H

● Conclusion et projections pour le 26 novembre



12 NOVEMBRE 9H-12H

½ journée de formation à destination des acteurs EAJE

- l'accueil des familles hébergées ;
- les représentations sur la précarité ;
- les difficultés de ces accueils pour les professionnelles et les familles.





« Les **jugements** qu'on peut avoir sur les familles et le décalage entre perception des professionnel·les et réalités vécues par les familles »

« Le **manque d'accès aux informations sur les familles** pour mieux comprendre leur parcours et les réalités vécues par l'enfant »

« La **barrière de la langue** »

« **Interculturalité** et différences de **pratiques éducatives** : des parents qui ont peur du jugement et du mal à faire confiance »  
« des **injonctions institutionnelles** en décalage avec les besoins réels des familles, notamment celles sans-papiers »

« un net besoin d'accompagnement des familles sur **l'accès au droit** »

« **méconnaissance** en termes de ressources : **vers qui orienter** les familles selon leurs multiples besoins spécifiques ? »

## Difficultés vécues par les familles



- Les **barrières de la langue** et l'impact sur le premier accueil ;
- La peur de la séparation et **de la perte de lien** ;
- Crainte que l'enfant **ne soit pas à sa place** ;
- Peur du **jugement, de l'institution** ;
- Représentations et **méconnaissance** de ce qu'est la crèche ;
- Régularité et disponibilité psychique et physique ;
- Difficulté à **laisser son lieu de vie** sans surveillance (tente ou hébergement non adapté) ;
- Mobilité restreinte ;
- Peur que les **habitudes** de l'enfant ne soient pas respectées ;
- **Méfiances réciproques** sur des pratiques liées à la parentalité ;
- Pour les parents : **accepter de s'accorder du temps** : ex, s'autoriser à reprendre une vie professionnelle ;
- Le **manque de temps des crèches** à préparer un accueil individualisé et adapté qui limite la création d'un lien de confiance.

## Comment les surmonter ?



- **Montrer à voir la crèche**, visiter le lieu en amont, partager une vidéo de présentation de la crèche ;
- Créer plus d'**espaces de rencontres** entre professionnels ;
- **Maillage partenarial** entre EJE et TS pour accompagner la famille globalement dans ses besoins ;
- Partir des besoins spécifiques de la famille pour penser l'accueil ;
- Créer **des portes ouvertes des crèches** ;
- Plus de souplesse vis-à-vis des parents en situation de précarité : ex, dans les crèches parentales ;
- Mieux connaître **l'accès aux droits** ;
- **Rappel : tous les enfants ont le droit à la crèche** ;
- Un **accueil individualisé** pour les enfants qui vivent la précarité.

Développer un **réseau d'interconnaissance entre professionnel·les du social et de la Petite enfance** sur le 9ème  
Pouvoir orienter vers les bons acteurs (travailleur·euses sociales, accès au droit, etc.).

Créer du lien avec les travailleurs sociaux qui accompagnent les familles qu'on reçoit en crèche pour mieux  
comprendre les réalités vécues par ces familles.

**Visiter les foyers** pour déconstruire les images qu'on s'en fait et de **mieux comprendre le quotidien des familles**,  
trouver un moyen de documenter comme des capsules vidéo.

Besoin d'être formés sur les **procédures pour déclencher certaines aides spécifiques** ou du moins savoir vers qui  
orienter. Ex : partager massivement le Guide de l'urgence sociale de la ville de Lyon.

Développer des **jeux, outils afin de faciliter les échanges avec les familles** lorsque l'enjeu de la barrière de la langue  
se pose, outils qui permettraient de créer du lien ainsi qu'une relation de confiance avec elles, qu'elles se sentent  
comprises.

Se rendre dans les foyers alentours pour présenter les crèches et leur fonctionnement, **faire de l'aller-vers**.  
Penser les procédures d'admissions avec les centres d'hébergement.

# Atelier 2

JEUDI 13 NOVEMBRE 2025  
A LA MAIRIE DU 9ÈME  
SALLE AGORA - 6 PLACE DU MARCHÉ - 69009 LYON

- 13H15-13H30** ● Accueil café
- 13H30-14H** ● **Plénière**  
Temps d'interconnaissance entre les participant-es  
Support graphique (carte du 9ème)
- 14H-14H30** ● **Clefs de compréhension sur la petite enfance**  
Regards sur les différentes formes d'accueil et orientations des familles, par Leslie Tesema  
Quizz
- 14H30-15H** ● **Présentation des modalités d'inscription**  
Gwenaëlle, directrice de crèche
- 15H-15H30** ● **Intervention sur le dispositif AVIPS**  
Anna Bernardi - coordinatrice crèche AVIPS, Ville de Lyon
- 15H30-16H** ● **Présentations de structures d'accueil**  
LAEP - Tricotiliens, Le P'tit Monde de Pierrette
- 16H-16H30** ● **Atelier et plénière : Quels cailloux sur le chemin des familles pour arriver à un accueil en crèche qui corresponde à leurs besoins ?**  
Restitution de l'atelier, bilan collectif de la journée et projection pour la suite du projet.



**6 NOVEMBRE 14H-17H**

**½ journée de formation à destination des acteurs des structures d'hébergement**

- l'intérêt et les limites de l'accueil collectif ;
- les modalités d'accueils ;
- les différents types d'accueil possibles.



## Les cailloux :



- **Méconnaissance des critères/modalités** d'accès et d'accueil en crèche
- **Rigidité du cadre d'inscription** en crèche, barrières administratives et parfois numériques
- Peu de lien entre les crèches et les foyers, la **question de l'interconnaissance**
- Distance, **mobilité**, accès et rapport à la **temporalité**
- **Barrière de la langue et interculturalité** : pratiques différentes comme dans le rapport à la séparation
- Besoin de travailler en amont avec les familles la **question de la séparation**
- Identifier **avec les familles** leurs besoins
- La question de l'**importance du premier accueil** pour créer ce lien de confiance avec les familles
- Situations d'irrégularité fréquente qui empêche le remplissage des **critères d'admission**
- **Freins particuliers** pour les parents sans emploi ni formation exclus des places AVIP
- *Comment instaurer un premier accueil rassurant et adapté pour les familles ?*

# Atelier 3

MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025  
A LA MAIRIE DU 9ÈME  
SALLE AGORA 3 PLACE DU MARCHÉ- LYON




26 NOVEMBRE

**1 journée commune pour l'ensemble des acteurs :**

- favoriser l'inter connaissance et la mise en place de partenariats sur le territoire.



- 9H15-9H30 ● **Accueil café**
- 9H30-10H ● **Plénière**  
Temps d'interconnaissance mouvant entre les participant-es
- 10H-10H30 ● **Cadrage du projet** : bilan et retour sur les deux premiers ateliers
- 10H30-11H15 ● **ATELIER DE L'IDÉE À L'ACTION**
- **Table 1** : La barrière de la langue et la rencontre entre diverses pratiques éducatives et culturelles
  - **Table 2** : Penser le premier accueil, la première rencontre entre les parents et l'institution crèche
  - **Table 3** : Interconnaissance entre structures : comment favoriser le lien entre les EAJE et les structures d'hébergement ?
- 11H15-11H30 ● **PAUSE**
- 11H30-12H30 ● **Restitution des ateliers** : projections futures en termes d'actions
- 12H30-14H ● **Repas prévu sur place - traiteur Baklaava** 
- 14H-14H15 ● **Présentation du centre social et culturel Pierrette Augier**
- 14H15-16H ● **Penser la mise en œuvre d'actions concrètes**
1. Organisation d'une action d'aller-vers les familles
  2. Construction d'outils pour faciliter le premier accueil
  3. Création d'un outil d'orientation vers les EAJE pour les familles
  4. Création d'une convention partenariale entre acteur-ices
- 16H-16H30 ● **Bilan de la journée**

- **Penser et réfléchir à l'adaptation des familles, être accompagné par une personne de confiance**

*Ce dont on a besoin* : côté CHRS, rassurer les familles pour qu'elles s'autorisent à parler de leurs pratiques

*Ce qui peut faciliter la mise en place* : la valorisation des personnes et le respect mutuel, prévoir un temps d'accueil, de visite avant l'adaptation

*Les points de vigilance* : s'appuyer sur un proche pour être rassuré lors de la première rencontre

- **Ouvrir des espaces d'échanges pour aborder des sujets à thème (individuels et collectifs)**
- **Se réunir entre professionnelles pour parler des différences culturelles observées**

*Ce qui peut faciliter la mise en place* : faire le lien avec les professionnelles de l'hébergement pour avoir un regard complémentaire

- **Former et informer les professionnelles des crèches sur le sujet des différences culturelles**
- **Co-animer un café des parents avec des professionnelle de crèche et professionnelle de CHU**

*Ce qui peut faciliter la mise en place* : prévoir un temps d'accueil, de visite avant l'adaptation

- **Créer des journées portes ouvertes**

*Ce dont on a besoin* : des portes ouvertes aux professionnelles crèche CHU et CHRS puis aux familles

*Ce qui peut faciliter la mise en place* : des supports vidéos, la traduction de supports visuels, être accompagné dans les relations avec les autres, venir à plusieurs, mutualiser les supports, ouvrir les LAEP, EAJE

*Les points de vigilance* : ouvrir le LAEP hors des temps d'accueil, permettre aux travailleurs sociaux d'accompagner lors de la rencontre avec la famille

- **Un temps de passerelle à l'école où l'on peut présenter la crèche aux familles qui sont à l'école**

- **Identifier les peurs (du contrôle administratif et de la protection de l'enfance)**

*Ce qui peut faciliter la mise en place* : aller vers les familles au sein des structures

*Les points de vigilance* : permettre de participer à des temps collectifs de la crèche

- **Aller vers les familles pour présenter la crèche**

*Ce dont on a besoin* : comprendre comment les enfants et familles vivent sur leur lieux de vie, déconstruire les représentations des professionnelles (misérabilistes ou relativisant les difficultés)

*Les points de vigilance* : prendre le temps de se rencontrer, il faut que cela chemine

- **Maintenir le lien, avec des référents, des points réguliers, un calendrier des dates clefs notamment des commissions d'admission**

*Ce qui peut faciliter la mise en place :* la création d'un annuaire des professionnelles d'EAJE et travailleurs sociaux, la newsletter AVIPS

- **Des rencontres CHRS / CHU et EAJE**

*Ce dont on a besoin :* comprendre la différence entre CHRS et CHU

*Ce qui peut faciliter la mise en place :* l'événement "petite enfance et insertion" (MMIE) en avril 2025

- **Les visites CHRS CHU EAJE**

*Ce qui peut faciliter la mise en place :* mieux comprendre les fonctionnements et travailler sur les représentations

*Les points de vigilance :* travailler sur l'impact global d'une mauvaise utilisation de la place de l'enfant gardé pour les gestionnaires et les équipes de crèche : informer sur l'impact et ses conséquences

- **La rencontre des familles**

*Ce qui peut faciliter la mise en place :* communiquer sur nos coordonnées

*Ce dont on a besoin :* déconstruire sur l'EAJE comme un simple mode de garde

*Les points de vigilance :* prendre le temps en amont de la rencontre, un travail préparatoire avec les travailleurs sociaux pour éviter les désillusions.

- **Le répertoire avec des outils numériques** : coordonnées des personnes, missions et photos ;
- **Les visites réciproques** entre structures et action d'aller vers les CHRS . Première visite organisée le 17 décembre entre Village Lortet et Gribouille, St Lazard et Chevreul ;
- **Pouvoir écrire et acter des projets pour pérenniser les actions**, notamment les temps de rencontre : des conventions ;
- **Instaurer des temps de rencontre** comme celle-ci sur tous les territoires Métropole ;
- Créer un réseau plus large pour **mutualiser les pratiques** ;
- **Inclure les professionnels de terrain** à ces temps de rencontre ;
- Travailler la question des **besoins des familles** pour faire des propositions adaptées.

“Le plan m’a permis de **situer mes partenaires**”

“Nous avons **des besoins communs** de travailler ensemble de pouvoir informer les familles”

“Opportunité d’être ensemble et de **co-construire**”

“Redonne du **sens** à notre travail”

“C’est chouette de voir tout le monde **concerné**”

“On est tous des travailleurs sociaux, on **mutualise nos savoirs et nos actions**”

“**Sortir de l’entre soi**”

“Il y a une **liberté de parole** entre acteurs”

“Cela **bouscule aussi ses pratiques**, comment aller vers un autre public ?  
Ce que je vais mettre en place ? Il y a encore des choses à faire”

“**Se rendre compte** des contraintes des EAJE et des difficultés”

“On passe de la réflexion à **l’action**”

“Je regrette un peu qu’il y ait peu de lieu d’hébergement,  
**il faut qu’on aille les convaincre !**”

échanges





- **Des temps d'aller-vers en direction des familles** : pour récolter des témoignages de parents dont l'enfant est hébergé
- Des temps d'aller-vers des professionnelles d'EAJE dans les CHRS ;
- **Le déploiement sur d'autres arrondissements** : le 9ème, le 8ème, la suite du 7ème (squat et bidonville), Villeurbanne ;
- **L'implication d'étudiantes** : un travail en lien avec les étudiants EJE (Océlia).



## En direction des familles

- **Avec des actions d'aller-vers:** Les professionnels de crèche proposent des temps de jeux aux familles hébergées au sein de leur structure d'hébergement afin de favoriser les échanges autour de l'accessibilité à une place d'accueil et l'intérêt pour le jeune enfant
- **Avec un recueil des besoins des familles hébergées** en termes d'accueil mais surtout des modalités d'accueil qui facilitent l'entrée en crèche, et les empêchements qui le freinent.
- **des temps d'aller -vers les familles hébergées en squat, hôtel et bidonville** encore plus éloignées des EAJE: en participant à des maraudes avec d'autres professionnels du social . Ces temps d'aller vers permettraient de créer des liens et de sensibiliser autour de l'accueil en crèche, mais égalent des espaces parents enfants comme les LAEP



**Où?**  
**Sur quel territoire ?**

**Pour Qui ?**

**Comment ?**  
**Avec quels outils ?**



Nous avons défini 3 territoires pour développer cette action , qui comporte une forte population sans logement :

- Lyon 7eme
- Lyon 8eme
- Lyon 9eme

Nous souhaiterions développer des outils de communication pour faciliter les échanges avec les familles: flyers en FALC et plusieurs langues, qui permettraient aux familles de mieux comprendre les différentes structures d'accueil et le parcours d'admission

Nous souhaiterions rencontrer les familles vivant en centre d'hébergement, hôtel, squat , bidonville

